

N° analyse : 85048-24-1800 Type analyse : D2CL_C

Origine échantillon : DELLE Point surveillance : 145
Piscine

Installation :FAVEROIS-DELLE (UDI)
eau traitée au chlore (U.G.E.) CC SUD TERRITOIRE
prélevé sous accréditation par Mme Crisinel Hollard (HOL) Laboratoire PMA

Date de prélèvement :28/08/2024 à 10h30
Date de réception : 28/08/2024 à 11h50
Date de début des essais :28/08/2024 à 13h00

ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE
UNITE SANTE ENVIRONNEMENT NFC
8 RUE HEIM CS 90247
90005 BELFORT CEDEX

Observations : Lieu de prélèvement : local MNS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s).
Pour déclarer, ou non, la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.
Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation uniquement si tous les résultats pris en considération pour conclure sont accrédités.
Référence méthode(s) prélèvement : FD T 90-520 / NF EN ISO 19458(T 90-480)

METAUX ET MICROPOLLUANTS MINERAUX		Labo (1)	Valeur (2)	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode
(*)	Antimoine	A	<0.5	µg/l	10		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O745LAB_N)
(*)	Cadmium	A	<0.025	µg/l	5		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O745LAB_N)
(*)	Chrome	A	<1.0	µg/l	50		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O745LAB_N)
(*)	Cuivre	A	0.13	mg/l	2	1	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O745LAB_N)
(*)	Fer total	A	<20	µg/l		200	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O745LAB_N)
(*)	Nickel	A	<1.0	µg/l	20		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O745LAB_N)
(*)	Plomb	A	<1.0	µg/l	10		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O745LAB_N)
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES		Labo (1)	Valeur (2)	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode
(*)	Nitrites	A	<0.01	mg/l NO2	0.5		NF EN 26777

(1) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° accréditation) La liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr
A=Laboratoire Pays de Montbéliard Agglomération (1-6554)

(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification.
NC : somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification)
(*) indique que le paramètre est couvert par l'accréditation. La température n'est pas couverte par l'accréditation.
Les incertitudes sont disponibles sur demande.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai et tels qu'ils ont été reçus.
Les conclusions émises s'appuient sur les valeurs seuils du Code de la Santé Publique (limites et références de qualité)

analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire conformément au code de la santé publique

CONCLUSIONS Eau conforme aux limites et satisfaisante au regard des références de qualité*

Renseignements Complémentaires

Pour les paramètres sous-traités : voir résultat CARSO joint

Isabelle CUVIER
Coordinatrice